nº 14.

Observation sur une amputation à lambeau, faite à la jambe, par M. Dubosq. m.e en chirurgie à Vire.

Le Nommé Auiquard, d'un assez bon temperament, de la paroisse de Landelles, distante de deux Lieues de la ville, eut le neuf mars 1788 les deux os de sa Jambe fracturés dans la partie Superieure par un morceau considérable de bois qui luy tomba dessus. on manda un des Chirurgiens du Bourg pour le voir, il trouva une fracture sans accident, et appliqua en consequence un Bandage Circulaire. ses affaires ne lui permirent pas d'y retourner auparavant trois jours. Le malade fut assez tranquille pendant ce tems, et ne se plaignit que d'un peu de douleur à l'endroit de la fracture. Le Chirurgien se determina à relever son Bandage pour en examiner la cause. il trouva un leger depôt dont il fit l'ouverture, et substitua au Bandage à dixhuit Chefs au Circulaire, et y retourna le Surlendemain. — Le malade pendant cette intervalle n'a eprouvé qu'un peu d'engourdissement à la Jambe qu'on attribuait à la position. quelle fut la surprise à cette nouvelle visite de trouver, non seulement le pied absolument sphacelé, ainsy que la partie inferieure de la Jambe dans l'etendue de plus de quatre travers de doigts, mais encore de voir la phlogose gangreneuse se propager dans toute la partie anterieure de la Jambe jusqu'à peu de distance du Genou. Tel est le recit exact que m'en a fait le Chirurgien. Je veux bien les croire sur, et ver-

point rejetter sur lui la cause des accidents, + en attribuant les
à un bandage trop serré, comme tout pourrait + le persuader.
J'aime beaucoup mieux l'innocenter et d'y appliquer le
proverbe. Non est in medio semper repletus ut æger.

Ce fut à ce moment que je fus prié de voir le malade,
conjointement avec M. de la Roberdière, docteur en medecine.
Examen de la partie ne nous presenta d'autre ressource
de guérison que l'amputation; mais le malade & ses
parens s'opposerent. Je fis un grand nombre de taillades
dans toute l'etendue de la partie sphacelée. Nous prescrivimes
l'usage des antiseptiques, tant interieurement qu'exterieurement.

Ces secours bornerent les progrès de la gangrene,
& quelques jours après il commença de faire une
separation du mort avec le vif. Je fis plusieurs
visites jusqu'à l'instant de l'operation, à laquelle
le malade se determina au bout de trois semaines.

Nous nous y rendimes en consequence M. de
la Roberdiere & moy. la separation de la partie morte
avec la partie saine, s'etait faite à environ deux
travers de doigt au dessous du genou. toute la jambe
dans la partie anterieure et laterale etait sphacelée,
et il ne restait de vif que la partie posterieure
depuis l'endroit d'ecrit, et encore cette partie etait
[illegible] tres engorgée.

L'epuisement du malade, et la deperdition
considerable de substance, dont il s'etait resulté une
saillie considerable de l'os, nous firent craindre
que le malade ne put survivre à la longueur du
traitement. Nous crumes donc que s'il etoit un cas
où l'amputation à lambeau fût indiquée, etoit

celui ci. Nous ne vîmes d'ailleurs nulle difficulté à y
avoir recours, car si le Lambeau n'eût pû se réunir, eu
égard à l'état d'engorgement où se trouvoit cette partie, on
l'eût amputé, et nous nous serions trouvé dans
le même état que si nous eussions fait l'opération
de la manière ordinaire. Nous nous y déterminâmes
donc. 1. Le Malade situé sur un lit dans une
position convenable, Je fis faire un point de
compression sur l'artère Crurale par le chirurgien
ordinaire du malade, J'enlevai les chairs
gangrenées jusqu'à l'os, et fis ensuite mon incision
demi circulaire, un peu au dessus de l'endroit où
la Gangrene s'etait bornée. J'achevai l'opération
en faisant entrer à l'extremité de l'incision,
du côté interieur, un couteau tranchant des deux
côtés, et le poussai de l'autre côté, Je le fis glisser
entre la partie posterieure des os de la Jambe et
les chairs jusqu'à peu de distance du tendon
d'achille, Je coupai les muscles Jumeaux et Solaire,
en retirant le couteau de dedans au dehors, Je sciai
ensuite l'os à l'endroit ordinaire, et relevai le lambeau
que Je soutins par des compresses Longuettes,
et mis le reste de L'appareil comme dans l'autre
méthode, J'enlevai de tout au bout de quatre Jours,
à L'exception des Longuettes qui maintenaient
le lambeau. Je trouvai un commencement de
réunion; au bout de dix Jours, elle etait complette,
et l'on pouvait abandonner les parties à elles mêmes,

Sans en craindre le détachement. Le malade aurait été guéri en moins de quinze jours, si le Lambeau avait recouvert toutes les parties; Mais la déperdition de substance qui se trouva dans la partie laterale & externe du Moignon, retarda la guerison d'environ deux ~~[illegible]~~ mois. Le malade n'a eprouvé aucune accidens pendant tout le traitement.

Cette Methode d'operer nous presente beaucoup d'avantages, et ceux qu'on lui attribue, (quoiqu'on veuille nous persuader le contraire) ne sont points imaginaires. Je ne ferais point de difficultés d'avoir recours dans toutes les circonstances. on évite par ce moyen tous les accidents. point d'hemorragies, point de Dedennudation de l'os, point d'exfoliation, du moins, j'en ai la preuve, et le doute de quelques maîtres de l'art ne peut influer sur un fait de pratique, la guerison est prompte, la cicatrice est plus solide que suivant la maniere ordinaire d'operer. Je ~~[illegible]~~ suis intimement persuadé que faite sur un sujet mieux disposé que le malheureux sur lequel j'ai operé, la guerison serait complette en moins de quinze jours.